

La section européenne allemand du LYCEE JP SARTRE fête cette année ses 27 ans !

Elle existe au lycée JP Sartre **depuis 1996** et a été l'une des premières sections européennes de l'Académie de Lyon. Elle propose un enseignement renforcé en allemand (1h de plus par semaine) + une partie d'une autre discipline « non-linguistique » enseignée en allemand (DNL); au lycée JP Sartre, il s'agit de l'histoire-géographie. Les horaires hebdomadaires sont les suivants :

- 2de : 3,75 h d'allemand + 1 h de DNL hist-géo (qui s'ajoute à l'horaire normal de 2de)
 - 1^{ère} : 3,25 h d'allemand + 1 h de DNL hist-géo
 - Tle : 3 h d'allemand + 1 de DNL hist-géo
- 1h de travail avec un assistant allemand est incluse dans l'horaire d'allemand

.....
Baccalauréat : épreuves écrites + épreuves orales (non spécifiques aux sections européennes) réparties sur les années de 1^{ère} et de Tle + passage d'une épreuve orale spécifique en histoire-géographie



Obtention de la « mention européenne »

si l'élève obtient la note minimale de 12 en allemand et de 10 à l'épreuve orale d'hist-géo

Profil d'élèves

La section s'adresse à des élèves motivés par l'étude de la langue et de la civilisation allemandes, ayant un bon niveau en allemand et des résultats corrects dans les autres disciplines. La classe européenne n'est pas réservée à une « élite », mais à des élèves intéressés et capables de fournir le petit surcroît de travail supplémentaire demandé par la section. Un échange franco-allemand est proposé chaque année aux élèves de 2^{nde} Euro.

La section est bien sûr ouverte aux élèves venant des collèges du secteur venant de préférence d'une section européenne ou bilangue, mais aussi à de bons germanistes d'autres collèges.

En 1^{ère} et Tle, la poursuite en section européenne peut se combiner avec la spécialité LLCE proposée en anglais, ce qui permet à un élève faisant ce choix de se constituer un solide bagage linguistique.

Objectifs et avantages

1. Offrir à des élèves motivés un enseignement d'allemand renforcé et leur permettre d'utiliser l'allemand comme un ***outil de communication*** dans le cadre du cours d'histoire-géographie.
2. Leur donner une **bonne connaissance d'une culture voisine** géographiquement et pourtant différente de la nôtre sur de nombreux points et leur permettre d'acquérir un bon niveau dans une langue très recherchée par les entreprises
3. Leur permettre de participer aux programmes d'échanges d'étudiants avec des universités allemandes et autrichiennes **pour tous types d'études**.

Les élèves qui ont acquis un bon niveau de langue et qui le souhaitent ont la possibilité de se présenter en Tle à un examen débouchant sur un diplôme allemand : le **DSD-B2/C1** ; depuis 2007, un établissement doit être habilité « centre d'examen DSD-B2/C1 » pour pouvoir présenter des élèves à cet examen. Le lycée Jean-Paul Sartre fait partie des quelques lycées en France ayant obtenu cette **habilitation**. Ce diplôme donne un accès direct aux universités allemandes et offre donc aux élèves qui l'obtiennent la **possibilité de poursuivre des études en Allemagne** à un moment de leur parcours ; il faut savoir aussi que **les frais relatifs à l'examen sont intégralement pris en charge par l'Allemagne.**

Cette formation démontrant à la fois ouverture, capacité de travail et de communication est un atout non négligeable dans la recherche d'un emploi, l'anglais ne permettant désormais plus de faire la différence sur le marché du travail (***l'Allemagne est notre premier partenaire dans TOUS les domaines ; l'allemand est la langue la plus demandée sur le marché du travail après l'anglais.*** Et sans parler forcément utilité, ***les possibilités offertes par le réseau franco-allemand sont uniques au monde.***)

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter l'un des professeurs d'allemand du lycée :
Mme Schmiedel - Mme Cecchini (coordonnatrice équipe germaniste) : nathalie.cecchini@ac-lyon.fr
et/ou Mme Gautier en histoire-géographie DNL).